

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

ROANNAIS
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2022-436

Achats publics

Abonnement à l'utilisation et à la maintenance de
la solution Ev@l
(gestion des entretiens professionnels)
et prestations associées

Marché avec la société SYNACOM

Certifié exécutoire	09 JAN. 2023
Reçu en préfecture	09 JAN. 2023
Publié	09 JAN. 2023

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu les articles L 2123-1 et R.2122-8 du code de la commande publique portant sur les marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable et pour les achats dont le besoin estimé est inférieur à 40 000 € HT ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver et attribuer les marchés de travaux, fournitures et services et les accords-cadres, dont le montant est inférieur ou égal à 90 000€ HT, quels que soient l'objet, la nature ou le mode de passation, et qui font l'objet d'un contrat écrit définissant les obligations des parties ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020, donnant à Jacques TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant qu'il convient de renouveler l'abonnement à l'utilisation et à la maintenance de la solution « Ev@l », progiciel de gestion des entretiens professionnels édité par la société Synacom ;

Considérant l'offre de la société Synacom ;

DECIDE

- d'approuver l'accord-cadre à bons de commande « Abonnement à l'utilisation et à la maintenance de la solution EV@l » et prestations associées avec la société Synacom ;
- de préciser que cet accord-cadre est conclu sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 13 000 € HT, au vu des prix unitaires du bordereaux des prix unitaires, pour une durée initiale de 12 mois courant à compter du 1^{er} janvier 2023, reconductible 2 fois pour la même période.

Par délégation du conseil communautaire
Pour le Président et par subdélégation,

Jacques TRONCY

Vice-Président délégué aux Finances
et aux Achats publics

